

## Département du Gard

### SIDSCAVAR

1, allée Pierre Louis Loislil  
30400 Villeneuve Lez Avignon

### EXTRAIT N° 28/2026

Du  
Registre des délibérations du Conseil du Syndical Intercommunal pour le  
Développement Social des CAntons de Villeneuve lez Avignon et Roquemaure

### Séance du Samedi 25 Avril 2026

Nombre de conseillers en exercice : 18  
Nombre de conseillers présents : 16  
Nombre de procurations : 2

à 9h30, le Conseil du Syndical Intercommunal pour le Développement Social des CAntons de Villeneuve Lez Avignon et Roquemaure, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la Présidence de Monsieur Farès ORCET, Président.

#### Présents :

Monsieur Jean-Philippe ALTAYRAC  
Monsieur Frédéric ARTHUR  
Madame Marceline BRUN  
Monsieur Patrick CARRY  
Madame Emilie CHAMBE  
Monsieur Marc-Edouard COUSTON  
Madame Capucine FROC  
Madame Aline GINER  
Madame Marilyne KRIZ-BELLON  
Monsieur Didier OLIVERA  
Monsieur Farès ORCET  
Madame Véronique SEILER  
Madame Jacqueline TOURANCHE  
Madame Marie-Pierre VASELLI  
Madame Nathalie XOLIN

#### Excusés ayant donné procuration :

Madame Catherine CHAUVIN  
Madame Emilie JAYET

#### Absents :

#### Délibération n° 28/2026

**Objet : Fixation du nombre de représentants du SIDSCAVAR au Comité Social Territorial (CST)**

Le Conseil Syndical,

**Vu** la loi N° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment ses articles 32,33, et 33-1,

**Vu** la loi 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la Fonction Publique créant l'instance CST,

**Vu** le décret 2021-571 du 10 mai 2021 relatif au Comité Social Territorial des Collectivités territoriales et de leurs établissements publics,

**Vu** la délibération N° 16/2026 du 9 mars 2026 portant renouvellement d'un Comité Social Territorial (CST), commun au SIDSCAVAR et au CCAS de Villeneuve lez Avignon,

**Considérant** que le nombre de représentants des collectivités territoriales et établissements publics ne peut être supérieur au nombre de représentants du personnel au sein du comité,

Après en avoir délibéré,

FIXE, à trois représentants titulaires, et trois représentants suppléants de l'établissement, au sein du Comité Social Territorial (CST).

- Membre titulaire 1 : Farès ORCET
- Membre titulaire 2 : Jacqueline TOURANCHE
- Membre titulaire 3 : Emilie CHAMBE
  
- Membre suppléant 1 : Emilie JAYET
- Membre suppléant 2 : Didier OLIVERA
- Membre suppléant 3 : Marie-Pierre VASELLI

Votants : 18  
Pour : 18  
Contre : 0  
Abstention : 0

**ADOpte**

Fait et délibéré, les jour, an et mois susdits.....

Et ont signé au registre les membres présents.....

Pour expédition conforme, Rochefort du Gard, le samedi 25 avril 2026.

  
Le Président,  
**Farès ORCET**

